

# Seuls 5 % des enfants ne sont pas vaccinés

**En France comme en Italie, l'obligation vaccinale sera étendue dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.** Chaque enfant se verra administrer 10 à 11 vaccins. Et chez nous ?

● **Céline DEMELENNE**

La vaccination des enfants n'est pas à prendre à la légère. C'est, en substance, le message des gouvernements français et italien qui ont décidé de légiférer. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 10 vaccins seront obligatoires en Italie, sous peine d'amende pour les parents qui refuseraient de se soumettre à cette injonction. Cette loi fait néanmoins l'objet d'une contestation de mouvements « anti-vax », au point que 130 familles italiennes ont symboliquement demandé l'asile politique à l'Autriche.

La France emboîtera également le pas de la péninsule, dès l'an prochain : l'obligation vaccinale passera ainsi de 3 à 11 vaccins. Et gare aux plus réfractaires : l'amende en cas de non-respect de la législation pourrait atteindre 3 750 €.

## La vaccination volontaire plus efficace

Si nos voisins durcissent le ton en matière de vaccination, qu'en est-il chez nous ? En Fédération Wallonie-Bruxelles, un seul vaccin, celui contre la polio, est légalement obligatoire. Mais d'autres font l'objet d'une recommandation, et sont particulièrement pré-

conisés en milieu d'accueil de la petite enfance.

« Pour fréquenter un milieu d'accueil familial ou collectif, donc une gardienne ou une crèche, il y a 7 maladies pour lesquelles les enfants devraient être protégés : la coqueluche, la polio, l'*Haemophilus influenzae* de type B, la diphtérie, la rougeole, la rubéole et les oreillons, détaille le Dr Ingrid Morales, médecin adjoint à la direction santé de l'ONE. Ces maladies ont été sélectionnées car elles sont les plus contagieuses et les plus graves. »

De là à les inscrire dans la loi ? Au cabinet de la ministre de l'Enfance et de la Santé, Alda Greoli, on n'est pas de cet avis. « La politique de vaccination actuellement menée est étendue et efficace. » Elle repose sur un large tissu lié à la prévention « et sur des incitants qui ont fait leurs preuves : un large panel de maladies est en effet couvert par des recommandations, au nombre de 14. Et leur vaccination est gratuite (pour 11 maladies sur 14, NDLR). »

Le cabinet souligne par ailleurs que « les niveaux de couverture les

**« En Fédération Wallonie-Bruxelles, la**

**couverture vaccinale tend vers le seuil de 95 %.** »

plus élevés en Europe sont atteints par des programmes de vaccination volontaires ». En Fédération Wallonie-Bruxelles, la couverture vaccinale tend vers le seuil de 95 % de la population, taux critique pour endiguer le risque d'épidémie.

## Des Belges vigilants

Selon le SPF Santé publique, les Belges respectent presque unanimement l'obligation légale de vaccination contre la polio. « Si ce n'est pas le cas, c'est souvent un oubli. » Après 3 rappels, l'inspecteur d'Hygiène fédéral envoie tout de même le dossier au procureur du roi. « Si le parent décide de ne pas vacciner son enfant, il risque une amende de plusieurs centaines d'euros ou une peine de prison d'un mois. » Mais ce phénomène demeure très marginal : chaque année, seule une dizaine de cas de refus parentaux sont pris en charge par la justice. ■ C.D.

## PRO OU ANTIVACCIN ? PAS D'UNANIMITÉ

## LE PATIENT

**M**algré les recommandations médicales, certains parents restent sceptiques à l'égard de la vaccination. Crainte de surcharge du système immunitaire, méfiance vis-à-vis des firmes pharmaceutiques : ce sont toutes ces raisons qui ont poussé Murielle, originaire de la région liégeoise, à ne pas faire vacciner ses enfants.

*« Aujourd'hui, mes enfants sont grands. Mais lorsqu'on m'a parlé de vaccination, à l'époque, j'ai voulu savoir ce que l'on comptait leur mettre dans le corps. »*

Elle réalise alors ses propres recherches, assiste à des conférences. *« Et j'ai vu les effets néfastes de certains vaccins. Finalement, j'avais plus peur des vaccins que des maladies en tant que telles. Et quand je demandais au médecin si la vaccination de mes enfants ne présentait aucun risque, il ne pouvait pas me l'assurer. »*

Le vaccin contre la polio ? Les enfants de Murielle l'évitent, tout en étant en règle : *« Disons que j'avais un pédiatre qui comprenait mes raisons... »*

Aujourd'hui, cette maman de deux enfants ne regrette pas son choix. *« Pour moi, les vaccins, c'est de la propagande des firmes pharmaceutiques. On nous donne des médicaments qui ne sont pas utiles, tout ça pour se faire de l'argent. Je n'ai aucune confiance en ces firmes. »* Quant aux lois française et italienne, Murielle juge leur effet désastreux : *« On va à l'encontre de la liberté de choix de chacun. Ça fait peur ! »* ■ C.D.

## LES MÉDECINS

**« Si la mortalité infantile a chuté, c'est grâce à la vaccination »**

**S**i la mortalité infantile a chuté, et si la population belge ne meurt plus de polio ou de diphtérie, c'est grâce à la vaccination. » Le Dr Brice Layeux, médecin interniste-infectiologue au Chirec, est catégorique : les craintes relatives à la vaccination sont non fondées. « Il y a toujours un pourcentage d'effets secondaires, mais ils sont extrêmement faibles. Et ils sont de toute façon moins graves que d'avoir une méningite. »

Un avis largement partagé par le Dr Ingrid Morales de l'ONE qui rappelle que, dans leur grande majorité, « ces effets sont transitoires et légers. Et pour les effets sévères, l'estimation est d'un cas sur un million. On a peur d'un pos-

sible effet indésirable dans les années à venir, et on oublie finalement les effets indésirables des maladies. »

Parmi les arguments fréquemment avancés par les patients, il y a cette appréhension relative au manque de maturité des enfants, avec un risque de surcharge du système immunitaire. « Ce n'est absolument pas justifié, dément Brice Layeux. Car le système immunitaire est constamment en éveil. Dès que vous touchez quelque chose, que vous vous coupez le doigt, il y a des milliards de bactéries auxquelles votre système immunitaire est confronté, et il n'est pas fatigué, c'est son boulot ! »

Par ailleurs, l'hypothèse d'une éventuelle surcharge a déjà été étudiée, poursuit Ingrid Mora-

les, sans qu'un impact sur l'immunologie de l'enfant ait été dé-

montré. « Et sur l'idée de postposer la vaccination dans le temps pour que l'enfant soit plus fort, cela ne fait en réalité que prolonger la fenêtre de susceptibilité à ces maladies. »

Quant à la méfiance à l'égard des firmes pharmaceutiques, le Dr Layeux s'insurge : « Évidemment, on ne doit pas accepter tout ce que nous disent ces firmes. Il faut remettre cela en question. Mais il ne faut pas croire que tous les médecins sont vendus aux firmes et font des vaccins parce qu'on les paie ! On réanalyse les données régulièrement. Mais ce qu'il faut dire aussi, c'est qu'on est dans une société où on ne peut plus rien imposer, au nom de la liberté individuelle. » ■ C.B.

## VITE DIT

**Rougeole déterminante** En Italie, le gouvernement a justifié sa nouvelle loi en raison d'une couverture vaccinale nationale inférieure aux recommandations de l'OMS. Mais aussi en tenant compte des 2 600 cas de rougeole déclarés depuis le début de l'année. À titre comparatif, c'est 10 fois plus qu'en 2015.

**Gratuité** En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'obligation et les recommandations vaccinales sont, globalement, bien suivies (voir infographie). En plus de la polio, 10 vaccins sont distribués gratuitement : ceux contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'haemophilus influenzae de type b, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'hépatite B, le pneumocoque et méningocoque C. Dans la liste des recommandations, seuls les vaccins contre le rotavirus, le papillomavirus et la grippe sont payants.

**Méfiance** Aujourd'hui, les parents seraient plus méfiants à l'égard des vaccins. « On constate beaucoup plus de doutes chez les parents, estime le Dr Morales. Les réseaux sociaux ont fait une caisse de résonance à des mythes qui ont déjà été à maintes reprises démentis par le monde scientifique. Mais on estime que la vraie résistance aux vaccins avoisine les 2 % . »

### Pourcentage d'enfants non vaccinés en 2015

VACCIN	1 <sup>ère</sup> séance 8 sem.	2 <sup>e</sup> séance 12 sem.	3 <sup>e</sup> séance 16 sem.	4 <sup>e</sup> séance 12 mois	5 <sup>e</sup> séance 15 mois
POLIO	0%	0,5%	0,9%		7,1%
DIPHTÉRIE - TÉTANOS - COQUELUCHE	0,4%	0,7%	1,1%		7,1%
HAEMOPHILUS INFLUENZAE DE TYPE B	0,4%	0,7%	1,3%		7,3%
HÉPATITE B	0,9%	1,3%	1,8%		7,7%
PNEUMOCOQUE	2,4%		3,1%	7,1%	
ROUGEOLE - RUBÉOLE - OREILLONS				4,4%	
MÉNINGOCOQUE C					8,8%
ROTAVIRUS	9,5%	12,8%			